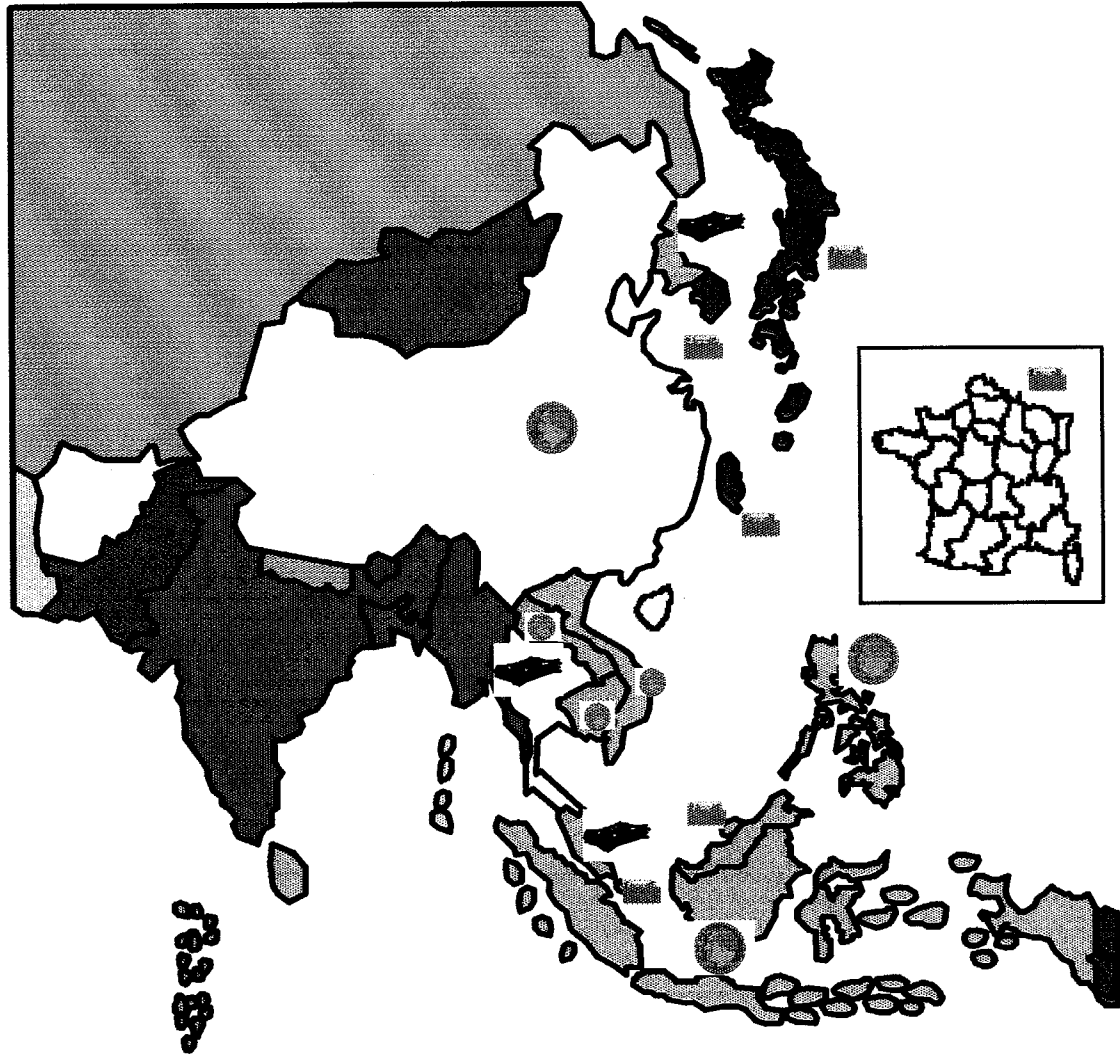
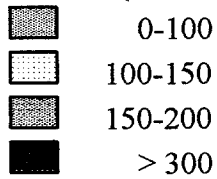


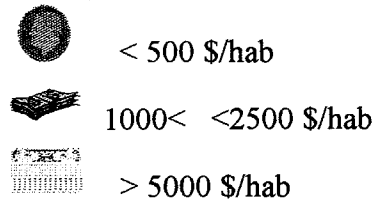
Les intérêts de la France en Asie Orientale



Densité (hab/km²)



PNB (\$/hab)



Paris, le 15 juin 1995.

Collège Interarmées de Défense
Etude particulière à option

Composition du comité C03:

- capitaine de frégate Bruno JUET,
- lieutenant-colonel (Gendarmerie) Philippe MAIGUY,
- lieutenant-colonel (Génie) Jean-Michel DESTRIKATS,
- lieutenant-colonel (ABC) Guillaume de CHERGE,
- chef d'escadron (Artillerie) Paul MORILLON.

Thème: La France a-t-elle toujours des intérêts stratégiques en Asie orientale?

Cette étude, encadrée au Collège Interarmées de Défense par le colonel (Air) COGNEE, a été supervisée, en qualité de directeur de recherche, par monsieur Christian LECHERVY du Bureau Asie-Pacifique de la D.A.S. (Délégation aux Affaires Stratégiques).

Autant les ouvrages sur l'Asie foisonnent, autant est rare et peu précise la documentation sur la politique française dans cette partie du monde. Aussi, la base de notre réflexion a-t-elle reposé essentiellement sur des entretiens avec des spécialistes des questions asiatiques. Leurs domaines de compétence étaient très variés et, dans un même domaine, les avis ont souvent été contradictoires. Mais tous avaient un point commun: une passion communicative pour l'Asie. C'est ce qui a fait, au moins pour nous, toute la richesse et l'intérêt de cette étude.

Nous tenons à remercier tout particulièrement:

- organismes étatiques:

- * M. de MONTFERRAND, ancien conseiller en relations internationales auprès du Premier Ministre, ancien Ambassadeur de France à

Singapour;

- * M. Arnaud d'ANDURAIN, Bureau Asie du Ministère des Affaires Etrangères;

- organismes d'études:

- * M. François GODEMENT, IFRI;
- * M. Jean-Luc DOMENACH, CERI;

- organismes civils:

- * Mme Xavier LARTIGUE, GEC ALSTHOM;
- * M. Patrick BOURRIER, directeur Asie d'ALCATEL/Trade International;
- * M. BLANC, Sous-directeur Asie de l'EDF/RI;

- organismes militaires:

- * La section Asie de la Direction du Renseignement Militaire (D.R.M.);
- * le capitaine de frégate BACHOLLE, chef de la section Asie de l'Etat-major de la Marine (EMM/BCRE/ASE).

SYNTHESE.

La France a-t-elle toujours des intérêts stratégiques en Asie orientale?

La question ainsi posée soulève une double difficulté. Il faut d'abord définir ce théâtre qui ne peut pas, à l'évidence, être compris dans sa seule dimension topographique. Il faut ensuite identifier des intérêts nationaux qui se situent, géographiquement, complètement en dehors de la zone traditionnelle de compétence et d'influence française.

Dans cette étude prospective, ont donc été retenus, le Japon, les deux Corée, la Chine, Taïwan, le Vietnam, le Laos, le Cambodge, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie, et les Philippines. Quant aux intérêts de la France, ils sont considérés en termes d'existants et de potentiels.

La France possède toujours des intérêts en Asie Orientale. Ils sont d'ordre économique, de sécurité et culturel. Au regard de l'intérêt stratégique global de la région, la France n'occupe pas suffisamment l'espace asiatique oriental.

La zone étudiée est caractérisée par un dynamisme éclatant et d'énormes réserves de productivité. Mais c'est aussi un espace de compétition intense à l'intérieur duquel prennent forme des revendications territoriales parfois agressives et dont certaines grandes puissances voisines essaient de tirer partie, pour étendre leur influence. Dans cet environnement à la fois prometteur et menaçant, la France, pays de dimension moyenne, a des intérêts directs et potentiels.

L'état actuel des intérêts économiques de la France est assez vite dressé. Il s'agit pour l'essentiel des marchés d'Etat portant sur les biens d'équipement: énergie (centrales nucléaires), transport (T.G.V.) et télécommunication (centraux téléphoniques). En revanche, la France est plutôt mal représentée dans le domaine des P.M.E./P.M.I.

Diplomatiquement, elle éprouve des difficultés à émerger du fait de certaines prises de positions idéologiques sur les droits de l'homme et des concurrences américaine et européenne.

Les difficultés françaises viennent surtout d'un manque de vision à long terme. Sur un théâtre où la persévérance et la prudence sont des gages de réussite, la France a jusqu'à présent souffert d'une vision trop occidentale de ses intérêts, négligeant de s'appuyer sur des réseaux d'influence, renâclant à s'inscrire dans des projets sur vingt ans et se laissant enfermer dans une image d'aimable pays fournisseur de produits de luxe.

En définitive, la France possède un immense gisement d'intérêts en Asie: d'une part grâce à une implantation, certes partielle, mais très remarquée pour ses performances technologiques; d'autre part grâce à une diplomatie internationale à l'expérience reconnue. Il lui reste à exploiter ce gisement pour étendre son influence. Mais pour cela, il lui faut vaincre ses préjugés politiques, son impatience et peut être aussi ses complexes.

PLAN.

Introduction.

- 01.- Définition du théâtre géographique.
- 02.- Le bilan de la zone.
- 03.- La France manifeste-t-elle assez ses intérêts?

1ère partie: Etat des lieux de la présence française.

- 11.- Le constat.
- 12.- Le point de vue asiatique sur la France.
- 13.- Un choix difficile pour la France: les priorités.
- 14.- Un adversaire de taille qui nécessite une meilleure connaissance culturelle.
- 15.- Conclusion partielle.

2ème partie: Les entreprises françaises face aux nouveaux marchés.

- 21.- Les investissements sur place.
- 22.- Le poids du passé.
- 23.- Les règles du jeu.
- 24.- Les entreprises entrent dans un cadre officiel qui doit être aménagé.
- 25.- Conclusion partielle.

3ème partie: La Sécurité régionale.

- 31.- Définition.
- 32.- Les facteurs de déséquilibre.
- 33.- Les facteurs d'équilibre.
- 34.- Conclusion partielle: un rôle pour la France?.

4ème partie: Les leviers d'action.

- 41.- La diplomatie.
- 42.- Les tissus de relations.
- 43.- L'Europe.
- 44.- Les entreprises.
- 45.- Le savoir-faire.
- 46.- La formation.
- 47.- Conclusion partielle.

Conclusion.

Annexes.

- En couverture: Carte de l'Asie orientale.
- A) Graphiques de population.
- B) Panorama.
- C) Tableau des priorités.

Introduction.

La France est évidemment présente en Asie orientale. Cependant, elle paraît assez mal placée sur le marché économique. Son commerce porte essentiellement sur les biens d'équipement (opérations qui comportent un financement de l'Etat), avec des transferts de technologie de pointe. Hors économie, sa place reste modeste. En particulier, les ventes d'armes sont rares, la diplomatie délicate et la participation à la sécurité inexistante. L'absence d'objectif politique clairement affiché, avec des étapes précises, provoque régulièrement des changements d'orientation et nuit à l'efficacité; l'expérience montre qu'il faut, dans un domaine donné, quinze à vingt ans d'efforts patients et appliqués pour devenir efficace en Asie.

01.- Définition du théâtre géographique.

Nous avons borné notre étude aux pays suivants: Le Japon, les deux Corée (Nord et Sud), la Chine divisée (RPC et Taïwan), l'Indochine (Vietnam, Laos, Cambodge), la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines. Nous appelons cette zone l'Asie orientale; elle correspond au monde sinisé.

Ce choix est arbitraire. A titre d'exemple de découpage administratif étonnant, citons le théâtre de compétence du US PACOM (le commandement américain du Pacifique) qui comprend l'Inde mais pas le... Pakistan! N'ont pas été traités:

- Le Brunei, considéré comme une "chasse gardée" britannique. Il est indépendant depuis 1984. Shell y est implanté depuis 1905 (le "shelltanat");
- la Birmanie, qui devrait rejoindre l'ASEAN mais qui reste assez repliée sur elle-même. Elle a très peur de la Chine. Les rebelles Karens se réfugient fréquemment en Thaïlande;
- les possessions françaises du "Pacifique". Elles sont source d'incompréhension, car, d'une part elles touchent au brûlant sujet des essais nucléaires, d'autre part elles témoignent d'un passé colonial mal réhabilité. Ces possessions sont du reste très éloignées des grandes routes maritimes (Japon/Panama et Japon/Californie) ainsi que des zones de pêche industrielle.

Les grands voisins sont:

- Les Etats-Unis, qui demeurent la grande puissance du Pacifique. Leur retrait militaire nuit à l'équilibre entre le Japon et la Chine. Par ailleurs, les pays de l'Asie cherchent un contrepoids à l'hégémonie américaine; ce qui donne leur chance aux Français, Allemands et Britanniques. N'oublions pas les alliés directs des Etats-Unis que sont le Canada et l'Australie:
 - * le Canada possède une réelle autonomie dans cette partie du monde. C'est lui, notamment, qui dynamise la coordination des instituts d'études stratégiques qui dépendent, en Asie, directement de l'Etat;
 - * l'Australie tient une place équivalente ici à celle qu'occupe en Europe la Grande-Bretagne: l'allié fidèle;
- la Russie, qui reste fort occupée pour l'heure avec ses problèmes intérieurs et est encore loin de prendre la relève stratégique de l'empire soviétique;

- l'Inde, qui dépassera la Chine en matière démographique aux alentours de 2015. Elle a été en guerre avec la Chine en 1962. L'Himalaya avait alors limité le conflit.

02.- Le bilan de la zone.

Elle est aujourd'hui caractérisée par d'énormes réserves de productivité et un dynamisme éclatant. Le taux de croissance en 1994 est de 13% pour la Chine et de 7 à 10% pour les "petits dragons"; à titre de comparaison, ce taux est de 3% pour les Etats-Unis, 1,5% pour l'Union de l'Europe, moins 6% pour les pays d'Europe centrale et moins 12% pour la Russie. Ses ressources naturelles alliées à une abondante main-d'oeuvre qualifiée témoignent de sa solidité économique (cf. la carte en **couverture**).

Cette dernière est habituellement garante de stabilité, mais l'Asie orientale ne possède pas d'organisation multilatérale de sécurité de type OTAN ou UEO (l'OTASE a été dissoute en 1977). L'achat massif d'armement (un marché de 150 milliards de \$) reflète l'incertitude qui pèse sur l'avenir. Les tableaux de l'annexe **A** montrent bien les discontinuités entre les pays très peuplés et pauvres et les pays peu peuplés et riches.

Le poids démographique (la moitié de l'humanité!) est à la fois un inconvénient (bouches à nourrir) et un avantage (richesse humaine).

Les arguments en faveur de l'Asie sont nombreux:

- elle a choisi, comme nous, l'économie de marché;
- la population est industrielle;
- les asiatiques sont fiers et motivés;
- les valeurs religieuses orientales sont pratiques, constructives et en aucun cas prohibitives (comme l'est parfois un certain courant de l'Islam). Confucius a enseigné le fameux triptyque "travail, famille, patrie" (banni du langage en France pour des raisons historiques). L'Indonésie et la Malaisie musulmanes sont des cas particuliers dans cette partie du monde.

03.- La France manifeste-t-elle assez ses intérêts?

L'Asie orientale est déjà un des grands pôles du XXIème siècle. Ne pas y être présent serait une négligence coupable. La France a des intérêts stratégiques en Asie orientale; c'est inhérent à son désir de tenir son rang sur la scène internationale. Son expérience internationale est d'ailleurs reconnue en Asie.

Ses intérêts sont de trois ordres:

- de sécurité. La France, membre permanent du Conseil de sécurité, a un intérêt légitime pour tout ce qui relève de la sécurité dans le monde entier. Les équilibres des diverses régions du monde sont interdépendants. On ne saurait lui reprocher de se prépositionner pour les conflits potentiels du futur;
- d'aura (culture, modèle...);
- économiques et sociaux (emploi). Ses trois pôles d'excellence sont:
 - * les produits de luxe;
 - * les biens d'équipement : énergie (centrales nucléaires notamment), transport et télécommunication;
 - * le marché de l'armement.

L'Etat français n'a pas de ressources financières suffisantes pour être présent partout efficacement.

Les priorités françaises sont la construction européenne, le devenir de l'Europe orientale, la sécurité en Méditerranée, la sûreté des approvisionnements du pétrole, les relations atlantistes avec les Etats-Unis et enfin l'Afrique.

Rappelons que le Ministère de la coopération, ministère délégué aujourd'hui, ne s'intéresse qu'à l'Afrique et qu'il n'existe pas d'organisme officiel, de carrure équivalente, chargé de coordonner les intérêts français dans le reste du monde. Le dernier à avoir lancé une véritable stratégie asiatique est M. Longuet quand il était ministre du commerce extérieur. Il s'est rendu en Asie, en Chine en particulier, avec plus de cent chefs d'entreprises. L'Etat ne reste pas inactif. Par exemple:

- La DREE a mené une longue campagne "le Japon, c'est possible";
- 300 M.F. ont été investis pour la francophonie au Vietnam et au Cambodge;
- il existe à Singapour un bâtiment français conçu spécialement pour accueillir les commerciaux français. Le centre d'affaires français de Singapour est une tête de pont économique.

Faire admettre que les problèmes de sécurité en Asie revêtent un caractère important est un exercice difficile, d'autant qu'en apparence, les relations entre Etats semblent sereines. Les asiatiques tiennent un discours ironique quand les occidentaux leur parlent de sécurité en Asie. Pourtant, les spécialistes sentent bien que le théâtre est le siège d'incertitudes. En réalité, les asiatiques ont peur de la Chine, du Japon et de l'Inde. Et il faudra bien qu'il y ait cohérence entre le grand marché du XXIème siècle et les risques qu'il court.

1ère partie: Etat des lieux de la présence française.

11. Le constat.

La France entretient avec la région une histoire à éclipses, sans développer de manière soutenue une grande politique orientale.

La France est historiquement présente en Asie orientale, de manière quasi-continue, depuis le XIXème siècle. Cependant, l'histoire coloniale à laquelle les français se réfèrent volontiers est dépassée par des réalités plus concrètes et récentes. Les efforts de la France sont actuellement épisodiques car ses priorités sont ailleurs. Les "efforts" déployés en direction de l'Asie demeurent sporadiques et visent des objectifs la plupart du temps à court terme. Ils ne s'inscrivent pas dans une politique continue.

Les contraintes géographiques, si trivial que puisse apparaître cet argument, restent également un obstacle de taille. L'éloignement est bien sûr facteur d'oubli ou de relâchement dans l'action. Mais plus encore, l'étendue du sous-continent représente une difficulté que la France, pays de taille moyenne, parvient difficilement à surmonter.

Les relations de la France en Asie, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, suivent une progression par pôles successifs et changeants. Souvent guidée par l'idéologie, parfois par le sens d'un intérêt ponctuel, cette attitude ne tient pas compte de la mentalité et, plus profondément, de la psychologie asiatique. La stratégie française doit viser l'Asie dans sa globalité, et non favoriser des pôles à la manière d'une "peau de léopard". A ce titre, nos "amours" en Asie (Vietnam en particulier) n'ont d'intérêt qu'en qualité de "tête de pont". Les accords de Paris ont été un grand succès français, pas tant au Cambodge qu'en rayonnement asiatique, qui plus est, main dans la main avec l'Indonésie; mais ce succès s'effacera si nous ne l'exploitons pas.

12. Le point de vue asiatique sur la France.

La France n'est pas toujours perçue par les asiatiques comme un interlocuteur à part entière, capable de traiter d'égal à égal avec ses partenaires d'Asie. Un rôle moteur au sein de l'Europe lui est cependant reconnu. Elle est souvent vue comme le fournisseur éventuel du superflu: la mode, les produits de luxe. Il faut changer cette fausse image de marque.

De fait, la France, si elle parvient à signer de temps à autre, quelques contrats spectaculaires, ne peut se prévaloir d'une position forte et reconnue par les pays asiatiques. Elle est en effet absente, comme du reste les autres nations européennes, de la plupart des grandes organisations régionales.

Les principales organisations en Asie sont les suivantes:

- ASEAN (Association of South East Asian Nations): créée en 1967 pour contrer, au sein d'une coopération régionale, l'expansion communiste. Elle est composée du Brunei, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande. Le Vietnam y rentre cet été. Le Laos, le Cambodge et la Birmanie devraient la rejoindre par la suite. Il existe un projet de zone de libre-échange

pour 2008: l'AFTA (Asian Free Trade Area). L'ASEAN a donné naissance en juillet 1993 à l'ARF (Asian Regional Forum) qui organise chaque année un sommet à dix-huit Etats sur la sécurité dans la zone.

- APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation): créée en 1989 pour passer de liens économiques à des liens politiques. Elle est composée des pays de l'ASEAN plus l'Australie - qui est l'initiateur -, le Canada, la Chine Populaire, la Corée du Sud, le Japon, la Nouvelle-Zélande, Taïwan, les Etats-Unis - qui sont l'acteur majeur - le Chili et le Mexique. Elle organise un sommet annuel. La sécurité est un soucis majeurs. La Malaisie défend un projet parallèlement à l'APEC: l'EAEC (East Asian Economic Cocus) qui s'inscrit dans la pensée "l'Asie aux Asiatiques". M. Mahathir, le 1er Ministre Malais, a écrit en collaboration avec un Japonais, un livre intitulé: "l'Asie qui peut dire non".

L'Union Européenne pose de gros problèmes aux Etats-Unis. En conséquence, ces derniers ont décidé de frapper très fort au sein de l'APEC, de manière à convertir leur ancienne puissance stratégique en relations commerciales de haute qualité. Les Etats-Unis ont plus misé sur l'Asie que sur l'Union Européenne. Leur volonté première est de relier le plus rapidement et le mieux possible les côtes asiatique et américaine. Une libéralisation des échanges et des investissements est prévue pour 2010-2020. L'enjeu est la dissolution de l'ASEAN qui conduirait à un leadership américain. Le dialogue américain est jugé dur par les Asiatiques; cela peut être une chance pour l'Europe. Il existe bien une deuxième tendance APEC, soutenue par la Malaisie et Singapour; elle consiste à écarter les Etats-Unis au profit de l'Union Européenne. Mais le plus puissant projet APEC est, pour l'heure, contrôlé par les Etats-Unis.

- N'oublions pas les organisations latentes que caractérise "l'occupation du terrain" par des hommes d'affaires, des clubs d'intellectuels et des personnalités diverses. Dans ce domaine d'influence, la France est faible tandis que le Canada excelle. Notons qu'il y a peu de francophones parmi les Canadiens qui s'intéressent à l'Asie. Les Canadiens ne s'opposent pas à une présence de l'Union de l'Europe en Asie.

Dans ce contexte, la France fait figure de puissance "complémentaire". Exportateur d'armes, fournisseur de produits de luxe, chantre des opérations de maintien de la paix, elle peut constituer éventuellement, aux yeux des asiatiques, un moyen de modérer l'omniprésence américaine, un petit contre-pouvoir intéressant à agiter lors de négociations.

Il est difficile alors pour la France de choisir ses partenaires en Asie.

13. Un choix difficile pour la France: les priorités.

Tirillée entre ses amours historiques, la gestion de son intérêt à court terme, et l'appréciation des puissances asiatiques émergentes, la France a beaucoup de mal à définir un choix, qu'il s'agisse de son niveau d'engagement ou bien des zones à privilégier dans son action. L'annexe B présente un rapide panorama des pays étudiés.

Trois pôles d'intérêt peuvent être identifiés. Ils ne sont pas liés à la géographie du théâtre Est asiatique et ne sont pas d'égale importance.

- Le piège historique et sentimentaliste des anciennes colonies a déjà été évoqué. Cet attachement français existe cependant et peut expliquer certaines de nos préférences, mais il ne se justifie ni d'un point de vue objectif, ni aux yeux des asiatiques, qui eux, ont tourné la page. L'illusion d'une francophonie, entretenue par certaines survivances, notamment au Cambodge, masque difficilement la réalité de la prédominance culturelle chinoise, concurrencée par la langue anglaise. Le choix a priori d'une cible "post coloniale" ne peut donc se justifier que dans la mesure où nous ne voudrions pas décevoir certaines attentes, dans des pays un peu délaissés.

- La Chine est précisément le plus grand "colonisateur" régional. Par une extension douce de son influence, elle a, depuis toujours, occupé une place essentielle en Asie orientale. Ignorer ce fait géopolitique, pour des raisons déontologiques, concernant la démocratie par exemple, c'est ignorer l'importance de la famille chinoise internationale, c'est se priver de la compréhension des mentalités, c'est enfin s'aliéner un acteur qui détient bon nombre de clés d'entrée (Singapour, les Corée, Hong Kong, etc.). Qu'on le veuille ou non, il faut obligatoirement s'entendre avec la Chine si l'on veut représenter quelque chose en Asie orientale. A ce sujet, la succession de Deng Xiao Ping représente une opportunité pour la France.

- Enfin, l'implantation en Asie dynamique, qu'il s'agisse du Japon ou des "dragons", est un sujet de controverse en France. La bataille est perdue pour les uns, en raison du niveau atteint par ces pays. Il existe des opportunités d'infiltrations pour les autres, en raison de l'excellence des savoir-faire français dans certains domaines technologiques. Il est en tout cas difficile, là encore, de déterminer une politique à long terme qui ne soit pas remise en cause à tout instant par les progrès réalisés localement en matière de technologie, d'accords bilatéraux ou par une préférence américaine.

Toute la difficulté des choix pour la France est de ne pas se tromper de cible dans un contexte d'évolution matérielle très rapide, où, paradoxalement, il faut être reconnu depuis longtemps, comme dans la famille chinoise, pour avoir le droit de s'exprimer, ou même de faire des propositions. Un tableau des priorités est proposé en annexe C.

14. Un adversaire de taille qui nécessite une meilleure connaissance culturelle.

Si la France a du mal à mener une politique à grande échelle, c'est à la fois en raison d'une relative ignorance de la culture politique asiatique et du fait du développement d'une course à la séduction de la part des puissances occidentales, et régionales elles-mêmes.

Nous devons comprendre en premier lieu qu'une approche culturelle doit précéder toute autre tentative d'appréciation (diplomatique, militaire, économique). Un exemple de différence de pensée est donné par monsieur Lee Kuan Yew, ancien

Premier Ministre de Singapour: "Un Occidental épouse la femme qu'il aime, un Asiatique aime la femme qu'il épouse".

La notion de partenariat, avec la réciprocité culturelle qu'elle implique, doit être acquise. Vouloir faire admettre, par exemple, à des pays asiatiques de culture sinisante, que la protection sociale qu'ils assurent est insuffisante, c'est commettre une faute par ignorance. Nous savons aujourd'hui que la meilleure protection sociale d'un asiatique, c'est sa famille. C'est en outre sa référence pour ses intérêts et rien ne peut se placer au dessus. Par ce biais, il ignorera jusqu'à l'intérêt national pour servir un cousin Taïwanais ou une belle-soeur Coréenne. La difficulté de lecture est donc grande pour un Européen habitué à une logique des frontières, mais en même temps, si elle est bien comprise, cette logique de réseaux familiaux transfrontaliers peut devenir un outil. L'approche culturelle, que l'on pourrait aussi développer à travers le goût pour les jeux d'argent ou pour le luxe est donc capitale.

Il faut ensuite réaliser que l'Asie orientale est une belle très convoitée et que la concurrence entre Etats y est particulièrement sévère.

Au premier rang des acteurs, il faut citer les asiatiques eux-mêmes: concurrence économique entre "dragons", émergence de nouvelles puissances, accession progressive au nucléaire, luttes autour des Spratleys ne sont que les indicateurs d'une très vive compétition interne et révèlent une région très adulte et très forte.

Viennent ensuite incontestablement les Etats-Unis. Ils sont respectés en tant que vainqueurs du Japon, et jamais considérés comme vaincus du Vietnam. Leur langue est omniprésente, de même que le sont leurs livres, leurs films, voire leur " style ". Ils sont présents depuis longtemps et de manière continue dans la région. Leur présence militaire, comme ailleurs, constitue le cheval de Troie de leur politique globale. Ils investissaient déjà en Asie alors que l'Europe balbutiait péniblement. Si nous avons la volonté d'établir un agenda pour l'Asie et de nous y tenir, il faut, pour courir dans la même catégorie que les USA, une politique extérieure européenne qui n'existe pas pour l'instant. Les temps où l'Europe deviendra un concurrent sérieux semblent bien lointains. Nos " partenaires " anglais et allemands possèdent des structures implantées en Asie (Goethe Institut et British Council), dont la vocation est d'aider, par exemple, leurs entreprises ou leurs étudiants, mais aucune tentative de mise en commun européenne n'a même seulement été évoquée. Il faut reconnaître par ailleurs que les ennuis récents d'ALCATEL/ALSTHOM font parfaitement le jeu d'un SIEMENS. Ceci nous amène à souligner, au passage, que la cohérence de stratégie entre l'Etat français et l'entreprise n'est pas toujours parfaite.

Mentionnons enfin que le Premier ministre de Singapour, M. Goh-Thok-Tong, a proposé un dialogue euro-asiatique entre l'Union européenne et l'ASEAN renforcée par la RPC, la Corée du Sud et le Japon. Le premier sommet aura lieu vraisemblablement en 1996 à Bangkok.

15 Conclusion partielle.

Victime de ses propres préjugés vis à vis du continent asiatique, amputée d'une politique à long terme pourtant indispensable, empêtrée dans ses prises de positions idéologiques, confrontée à une concurrence européenne et américaine très âpre, la France éprouve les plus grandes peines à émerger de façon significative dans la région.

2ème partie: Les entreprises françaises face au marché asiatique.

21.- Les investissements sur place.

La France n'investit pas assez en Asie orientale. Comment expliquer, par exemple, qu'elle n'est que le treizième investisseur en Indonésie, derrière le Luxembourg?

L'Asie, initialement terre de coopération technique, est devenue un véritable théâtre d'investissements et, depuis 1991, le 1er client de l'Europe de l'Ouest. L'Asie et l'Amérique du Sud sont les plus fortes zones de croissance d'électricité dans le monde; l'énergie est un produit stratégique. Les investissements en Asie se répartissent comme suit: Japon et Etats-Unis 20% chacun, Royaume Uni 4,5%, Allemagne et France 2 à 2,5% chacun.

La part croissante du commerce international dans le PNB des nations industrielles caractérise les économies développées de la fin du XXème siècle. Ces "nouveaux" marchés permettent de compenser une saturation du marché intérieur européen. A titre d'exemple, le chiffre d'affaires d'ALCATEL hors Europe est passé de 15% en 87 à 24% en 94.

La stratégie des entreprises est multidirectionnelle. L'entreprise, en concurrence vive avec d'autres, ne peut se payer le luxe de "choisir" un théâtre d'action, au détriment d'un ou plusieurs autres. Le débat "l'Asie, plutôt que l'Amérique du sud ou l'Afrique" n'existe pas. Il est vrai que les réalités du marché tirent sensiblement les entreprises vers l'Asie, car c'est là qu'elles peuvent réaliser les plus gros bénéfices. Les entreprises bien implantées en Asie orientale cherchent déjà à s'étendre à l'ouest: vers l'Inde, le Bangladesh, etc.

Les contrats importants réalisés par les grandes sociétés sont l'occasion pour de nombreuses P.M.E. d'y être présentes grâce aux produits sous-traités. Les contrats comprennent souvent une formation donnée en métropole. L'EDF, par exemple, forme 250 Asiatiques par an, dont une centaine de Chinois, en sciences de l'ingénieur, gestion et tarification.

Les Français, qui étaient en retard dans ce domaine, ont appris à parfaire leur gestion financière: BOT (built operate & transfert) ou BOO (built operate & own).

Il est primordial de se rendre régulièrement en Asie, aussi bien pour les agents de l'Etat, que pour les industriels et les chambres de commerce. La permanence sur place est également importante. Mais la France manque cruellement de "missionnaires".

Notre percée économique est trop faible en Asie orientale alors que c'est aujourd'hui la zone la plus dynamique.

22.- Le poids du passé.

Le handicap initial de la France est qu'en même temps qu'elle quittait l'Indochine, elle est partie de toute la région, pour n'y revenir que bien plus tard. Les entreprises françaises n'ont pu s'adapter à la "mondialisation" de l'économie qu'en respectant des étapes obligées: L'Europe d'abord, les Etats-Unis ensuite et en dernier l'Asie; sans oublier que l'Asie, c'est loin! Le temps demeure également un facteur incontournable. Les entreprises qui "réussissent" là-bas, y sont installées depuis plus de quinze ans (des sociétés françaises y sont désormais bien implantées depuis plus de vingt ans). En conséquence, il n'y a pas de coupable pour ce retour

tardif; les entreprises n'ont pas pu faire plus vite et l'Etat a fait beaucoup, en particulier pour se réconcilier avec la RPC: La visite de M. Balladur en avril 94 a coïncidé avec le 30ème anniversaire de la reconnaissance de la RPC par le général De Gaulle. Depuis, le président chinois est venu en France. Ceci n'empêche nullement d'avoir des relations avec Taïwan. Il faut simplement respecter des règles, afin de ne jamais donner à l'un ou l'autre des partenaires l'impression d'être trahi.

23.- Les règles du jeu.

Les entreprises cherchant à exporter (pour vendre ou s'implanter) sont confrontées à des problèmes d'ordres différents:

- la rentabilité économique à moyen terme: les débouchés sur place, les possibilités de coopération, le développement de la concurrence;
- la conjoncture politique;
- l'intérêt économique au regard de la position sur le marché français.

Les exportations vers l'Asie orientale sont soumises à des contraintes spécifiques: la distance, les différences de législation, l'absence de liens diplomatiques étroits. Les conséquences sont brutales: les coûts d'investissement sont élevés, et la main d'oeuvre locale, si elle est peu chère, est d'une qualification variable. Globalement, le marché asiatique exige une approche spécifique et la connaissance d'une culture radicalement différente.

L'intervention de l'Etat: Nous exportons essentiellement des biens d'équipement en Asie. Or, l'intervention de l'Etat est systématique quand les marchés traitent des biens d'équipement. Ceci concerne les grandes entreprises publiques ou privées. Les P.M.I./P.M.E. ont grand besoin des organismes étatiques pour faciliter leurs démarches d'implantation et de contacts, les services des ambassades -culture et commerce- entre autres. Récemment, deux fonctionnaires du Ministère des Finances ont travaillé à Hanoï pour rendre la législation vietnamienne compatible avec le monde des affaires. L'appui officiel des autorités est capital en RPC où aucun contrat n'est signé sans l'accord des hauts fonctionnaires Chinois.

Les corps de fonctionnaires allemands sont plus diversifiés dans la formation de leurs cadres: ils pratiquent un mélange harmonieux de l'équivalent de nos énarques avec des ingénieurs et des commerciaux; les aller-et-retour entre des entreprises civiles et l'Administration sont fréquents dans une carrière. Cela leur permet peut-être de mieux comprendre les entreprises, donc de les mieux soutenir .

Les ressources humaines: L'Asie n'est pas directement porteuse d'emplois français car les entreprises préfèrent embaucher sur place. Ceci induit une pression du secteur privé sur l'Etat. ALCATEL/CIT, par exemple, possède une usine de production à Shanghai (bientôt deux) en partenariat avec les Chinois (joint venture): 32% du capital à ALCATEL, le reste à la Chine. La moitié des équipements vendus en RPC sont fabriqués sur place (ce qui signifie un transfert de technologie) et l'autre moitié en métropole. Ceci sous-entend que, bien que la joint-venture emploie du personnel local, cette répartition de production crée un emploi en France pour un en Chine. Il ne faut pas la confondre avec le système de délocalisation qui consiste à fabriquer bon marché à l'étranger pour vendre en France; ce qui ne crée aucun emploi en métropole.

Les "gisements" d'emploi se trouvent dans le développement international qui existe, non dans les grandes entreprises, mais dans les grandes P.M.I. Il y a en France 4000 grandes P.M.I. qui emploient entre 100 et 500 salariés soit 800 000 personnes. En Allemagne, c'est le double! 2% des Français travaillent à l'étranger contre 7% des Allemands et 10% des Italiens. La présence française n'est, de plus, pas bien équilibrée: 5 000 Français résident au Japon contre 15 000 en Australie!

24.- Les entreprises entrent dans un cadre officiel qui doit être aménagé.

L'État établit avec les entreprises un rapport de nature administrative:

- par l'apport de renseignements techniques: le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) procède à une étude des marchés et formule des synthèses à échéances régulières;
- par une orientation et un soutien: la Direction des relations économiques extérieures (DREE) connaît les possibilités des marchés et dispose de relais locaux. Elle exerce une influence d'ordre politique en étant en charge de la négociation et de la réalisation d'accords de nature commerciale. Dépendante du Ministère des finances, elle doit coordonner, au risque de distorsions, son action avec les services diplomatiques du Ministère des affaires étrangères;
- par la délivrance d'assurances et d'autorisations: la Compagnie française d'assurance du commerce extérieur (COFACE) détient le pouvoir réel d'autoriser l'exportation par l'octroi de garanties. Ces garanties couvrent les risques à tous les stades, de la prospection des marchés jusqu'à l'implantation d'usines. En liaison avec la DREE, elle établit un diagnostic général sur l'opportunité des marchés et rend une décision pratiquement irrévocable;
- par l'aide à la promotion commerciale: quelques organismes, soit publics (le Comité français des manifestations économiques à l'étranger, l'Agence pour la coopération technique), soit privés (le C.N.P.F., les associations de producteurs par branche ou en cartel), organisent des opérations commerciales, essentiellement publicitaires. Les fonds disponibles ponctuellement sont variables. L'objectif est de développer une solidarité nationale comme d'encourager les industriels à tenter l'expérience.

Cette intervention administrative est une particularité française, très lourde pour les P.M.E./P.M.I.. Le mode anglo-saxon présente, par comparaison, une implication directe de l'autorité politique, une volonté commerciale fondée sur le long terme, une adaptation à la concurrence sur l'ensemble de la production, et une prééminence de liens culturels; ceci explique une préférence commerciale dans des pays asiatiques sensibles à un investissement rentable sur tous les plans. L'administration Clinton a placé la priorité de son action sur l'économie et le commerce international. L'Exécutif américain intervient désormais directement dans la phase de négociation commerciale des contrats, dont ceux d'armement. L'approche française évoque pour les interlocuteurs étrangers une incertitude, une disparité d'intérêts, une méfiance latente.

L'exportation de technologies de pointe est passée au crible d'autorisations administratives: la DREE notamment, avec l'appui d'organismes ministériels spécialisés, prévient le risque de divulgation de monopoles industriels, au risque de la percée d'un matériel équivalent, japonais ou autre.

L'exportation d'armement est particulièrement complexe, au point de présenter un handicap. La Commission interministérielle de contrôle de l'exportation de matériel de guerre (CIEMG) , créée par un décret de 1959, est un organisme interministériel placé sous la responsabilité du Secrétariat Général de la Défense Nationale. Elle comprend des représentants du Ministère de la Défense, du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère des Finances (la DREE). Une loi de 1939 interdit d'exporter des armes sans autorisation et sans certaines conditions. Ce n'est pas toujours du goût des industriels mais c'est indispensable. L'EMA est très sensibilisé à ces exportations depuis la Guerre du Golfe.

L'analyse du marché asiatique doit inspirer une définition précise des capacités d'exportation et la mise au point d'une politique de pénétration. Or, cette analyse reste partielle et n'est jamais établie globalement.

25.- Conclusion partielle.

Une pénétration du marché asiatique doit passer par l'intermédiaire d'experts permanents, tout à la fois conseillers et acteurs. Le recours à des missions, certes déjà existantes, mais encore à l'état embryonnaire, permettrait notamment de cerner avec précision la concurrence présente. La constitution de délégations mixtes (autorités diplomatiques-industriels-commerciaux) n'est efficace qu'à la condition de bénéficier sur place d'un réseau de relations et d'appuis politiques qui demeure encore insuffisant.

Les postes d'expansion économique sont destinés à tisser de tels réseaux. Malheureusement, ils ne possèdent actuellement ni les moyens financiers ni la marge de manoeuvre susceptibles de contrecarrer les visées d'entreprises asiatiques ou américaines.

Les procédures administratives gagneraient à être allégées, ou tout au moins centralisées, afin de diminuer, pour les P.M.E./P.M.I., les trop nombreux correspondants.

3ème partie: La Sécurité en Asie Orientale.

31.- Définition.

La société mondiale actuelle est caractérisée par des interdépendances complexes. Il ne se fait plus rien dans un domaine qui n'ait des répercussions dans les autres. En Asie surtout, politique, économie et liens personnels sont étroitement liés.

La sécurité doit désormais s'entendre dans un concept global où les facteurs économiques ont au moins autant d'importance que les facteurs militaires. Dans le réseau complexe des relations internationales, les acteurs non étatiques jouent un rôle de plus en plus important grâce à leurs ressources considérables. Les Etats doivent s'efforcer de les impliquer dans la construction des structures régionales afin d'éviter leur "évasion" des règlements et contrôles.

La guerre économique concerne plus que jamais les industries de défense qui combinent les impératifs de souveraineté et la maîtrise des hautes technologies.

Un manque d'harmonisation entre les impératifs économiques des trois ensembles (Etats-Unis, Union Européenne et Japon) pourrait mettre en cause leur cohésion dans le domaine de la sécurité.

Pour l'heure, les sujets de tension ne manquent pas en Asie orientale. La guerre sémantique est déjà là qui parle de "dragons" et de "tigres". Qui sont les "gazelles"?

32.- Les facteurs de déséquilibre.

Bien que la zone fasse preuve d'une réelle solidité économique, habituellement garante de stabilité, l'Asie orientale connaît aujourd'hui un vide stratégique résultant en partie de la fin du monde bipolaire. Le retrait militaire partiel des Etats-Unis nuit à l'équilibre entre les deux grandes puissances de la région, le Japon et la Chine, et la rivalité sino-japonaise constitue, sans aucun doute, l'interrogation majeure de l'Asie orientale.

La séparation des deux Corées avec le "chantage" nucléaire de la Corée du Nord demeure préoccupant: troquer un droit de regard américain sur le programme nucléaire contre une reconnaissance diplomatique ainsi qu'une aide financière.

La Chine affiche une très forte politique d'expansion maritime vers le sud. Soucieuse d'étendre son aire d'influence, de contrôler les routes maritimes internationales et de dominer les mers bordières, elle émet des revendications sur des îlots (Paracels, Spratleys, Bancs de Macclesfield) ou de simples récifs (Scarborough, Senkaku). Les gisements d'hydrocarbures en mer de Chine sont source de convoitises pour plusieurs pays de la Région.

N'oublions pas la crise cambodgienne ainsi que la séparation de la RPC et de Taïwan.

Tous les pays de la région sont acheteurs d'armement. Les besoins existent, en particulier autour du "gâteau" pétrolier des îles Spratleys (bien que la réalité de ces ressources n'ait pas encore été vérifiée). Le moindre petit achat permet de bien "grossir" par rapport aux voisins. Les clients ont les moyens de payer. L'achat massif d'armement, marché global de 150 milliards de dollars, reflète l'incertitude pesant sur l'avenir. Il se répartit comme suit:

- Japon : 40 à 50 milliards de dollars ;

- Corée du Sud : 12 à 13 milliards de dollars (croissance actuelle de 13%) ;
- Chine : 17 à 20 milliards de dollars (la croissance a été de 25 à 30% sur 5 ans) ;
- Singapour : 2,5 milliards de dollars (croissance actuelle de 8 à 10% chaque année);
- pays de l'ASEAN : 10 milliards de dollars.

Le démantèlement du Pacte de Varsovie crée un vide relatif au nord, de nature à atténuer la menace potentielle pesant sur la Chine. La Chine et l'Inde, surpeuplées, peuvent devenir "perturbateurs". Notons que l'Inde, berceau du pacifisme, consacre proportionnellement plus à l'armée que la Chine. L'étude de la sécurité en Asie orientale ne peut pas s'affranchir de la prise en compte de ces deux blocs.

Les effectifs militaires principaux sont:

Chine	3.000.000 d'hommes,
Etats-Unis	1.700.000,
Corée du Nord	1.100.000,
Corée du Sud	630.000,
Japon	260.000 (de plus, leur flotte est au 5ème rang mondial).

La Malaisie, Singapour, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Grande-Bretagne ont constitué le FPDA (Five Power Defence Agreement). Ils se livrent à des exercices d'entraînement naval en bilatéral, qui se renforcent depuis un an. Les Britanniques assurent le rôle moteur de cette alliance.

33.- Les facteurs d'équilibre

Toutefois, plusieurs éléments sont susceptibles de contribuer au maintien de la paix dans cette partie du monde.

En premier lieu, les frontières à l'intérieur de l'Asie orientale ne semblent pas être contestées de façon trop véhémement. Il y a donc peu de risques pour que cette zone soit source de conflit.

Ensuite, la sécurité apparaît comme un souci majeur des pays eux-mêmes : elle est inscrite à l'ordre du jour lors des sommets des organisations régionales, ASEAN mais surtout APEC. Cet aspect prouve la prise de conscience des dangers et la volonté de trouver des solutions diplomatiques aux tensions.

Enfin, et c'est sans aucun doute le point capital, l'entrée prochaine du Japon au Conseil de Sécurité de l'O.N.U lui conférera, tant dans les instances régionales qu'internationales, le poids nécessaire pour contrebalancer la suprématie chinoise. Ayant en outre renoncé définitivement - semble-t-il - à l'acquisition de l'arme nucléaire, le Japon a sans doute écarté le choix de l'escalade.

34.- Conclusion partielle: Un rôle pour la France ?

La France, au sein ou non de l'Europe, a-t-elle un rôle à jouer? Outre la référence à un rôle passé qui ne saurait constituer un argument majeur, la France est membre du Conseil de Sécurité. A ce titre, elle a un intérêt légitime pour tout ce qui relève de la sécurité dans le monde. Les équilibres des diverses régions sont interdépendants, et on ne saurait reprocher à notre diplomatie de se positionner pour les conflits

potentiels futurs. Par ailleurs, l'Asie orientale est un marché que la France, exportateur d'armement, n'a pas le droit d'ignorer. La DGA/DRI incite, depuis de longues années, les industriels français à porter un effort vers l'Asie orientale. Nos pôles d'excellence Marine, par exemple, sont, en matière d'équipement, les radars et les gyroscopes, et en domaine de système et emploi, la chasse aux mines et la détection sous-marine. Enfin, les sociétés actuelles étant particulièrement imbriquées et complexes, pénétrer un pays par le biais de sa sécurité ne peut que contribuer à favoriser le développement des échanges économiques avec celui-ci.

Forte d'une expérience internationale reconnue, la France doit veiller à promouvoir un équilibre régional dans le cadre des ventes d'armement, en prenant garde à ce qu'aucune puissance ne puisse, en raison du poids qu'elle représente, devenir l'élément perturbateur de la région. Elle doit par ailleurs s'abstenir de positions versatiles, en particulier dans ses relations avec la Chine et Taïwan. Enfin, elle doit chercher, avec les autres pays européens, à intégrer les différentes instances de sécurité et développer les relations bilatérales. Sur un plan plus purement militaire, la mise en place d'un attaché de défense régional, ayant une vue globale et non parcellaire des problèmes de sécurité, pourrait contribuer à une meilleure connaissance des axes d'effort à développer.

En Asie, le pouvoir appartient pour une grande part aux militaires. Leurs interlocuteurs privilégiés sont les attachés de Défense; il faut renforcer les moyens de ces derniers. S'ajoute le jeu diplomatique, donc subtil des accréditations; il peut arriver que pour un même pays les attachés Financier, Culturel et de Défense se trouvent dans trois pays différents.

La zone d'Asie orientale offre l'occasion de créer des structures nouvelles et originales qui pourraient concilier sécurité, justice commerciale et protection de l'environnement.

4ème partie: Les leviers d'action.

Conscient de n'avoir abordé qu'une partie restreinte des vastes problèmes posés par la présence française en Asie orientale, nous proposons quelques axes d'effort.

41.- La diplomatie.

Une volonté politique de présence en Asie orientale fait défaut. Il faudrait:

- une coordination ministérielle ou interministérielle pour conduire les actions. Il existe un ambassadeur de France itinérant pour le commerce extérieur; il pourrait y avoir un coordinateur itinérant pour le commerce et la sécurité en Asie, voire un Ministre Délégué ou un Secrétaire d'Etat;
- un agenda pour la zone;
- plus de visites officielles, plus d'agents consulaires et plus de moyens aux attachés de défense ;
- des "vitrines" d'exportation d'armement, même s'il faut sacrifier des moyens opérationnels pour cela. Les escales des navires de guerre peuvent être l'occasion de "marketing" avec la venue simultanée de politiques et d'industriels.

Les américains interdisent l'APEC aux européens mais notre présence est acceptée dans les forum de l'ASEAN sur la sécurité. Il faut profiter de cette ouverture pour franchir toutes les portes de l'ASEAN. La France ne fait pas assez de bilatéral sur les questions de sécurité. Il est assez étonnant de constater, par exemple, que le Canada s'implique plus que la France sur le problème des Spratleys.

L'ALPACI américain détient des pouvoirs étendus, comparables à ceux d'un CEMA, sur un théâtre qui va d'Ormuz à la Californie. Il a directement sous ses ordres plusieurs diplomates dont deux ont rang d'ambassadeurs. Faut-il changer les structures de commandement et les responsabilités des autorités militaires en océan Indien et océan Pacifique?

42.- Les tissus de relations.

Il est indispensable de connaître les interlocuteurs dans ce monde régi par les "entreprises" familiales. Il faut financer la constitution de fondations et de réseaux d'influence. Des institutions comme le Centre Euro-Asie de l'INSEAD ou l'Institut Eurasie d'HEC sont bien placés pour étudier l'adaptation des Occidentaux au marché asiatique et en tirer des conclusions opératoires.

43.- L'Europe.

La France n'est pas une exception européenne et c'est bien ce qui est grave. Chaque pays européen possède des atouts asiatiques mais il n'y a aucune union européenne en Asie; au contraire, les Européens s'y livrent une concurrence trop forte, trop anarchique, et qui leur nuit au bout du compte. Il faut chercher une complémentarité, présenter un ensemble cohérent et surtout, éviter de donner une mauvaise image d'adversaires comme l'ont fait Alsthom et Siemens.

La PESC doit inclure l'Asie; les Malaisiens, par exemple, se sentent solidaires des musulmans de Bosnie. La déclaration de Karlsruhe, début 1995, a été un premier pas dans cette voie. M. Delors n'a été qu'une seule fois en Asie au cours de son mandat européen! Une organisation de la sécurité en Asie verra forcément le jour. L'Europe doit en faire partie, quitte à donner aux Asiatiques une contre partie dans la sécurité en Europe.

44.- Les entreprises.

Il y a tout intérêt à conjuguer l'effort de l'Etat et de l'entreprise. Il faut développer ce concept, sans oublier qu'avec ou sans soutien de l'Etat, les industriels auront toujours à se battre.

Les procédures administratives doivent être moins lourdes afin d'encourager les investissements encore trop faibles.

Il faut une politique pour nos "jeunes". Actuellement, les entreprises occidentales n'embauchent, en Asie, que des autochtones, préférant leur formation ciblée, à la "formation générale" que reçoivent nos étudiants.

Le mécanisme fiscal n'est pas adapté pour les industriels qui prennent des risques en Asie. L'effort d'imagination doit porter sur les moyens d'attirer en Asie les P.M.E./P.M.I.; les "circuits" institutionnels (commerce extérieur ou chambre de commerce) sont aujourd'hui impuissants. Pour les P.M.E., contrairement aux "grosses" entreprises, l'aide de l'Etat est indispensable.

Les entreprises asiatiques vont venir en force en Europe. A nous de les convaincre qu'elles seront bien accueillies en France.

45.- Le savoir-faire.

La France se montre innovante et dynamique dans plusieurs domaines qu'elle pourrait exporter en Asie:

- agriculture tropicale: clonage, lutte biologique et manipulations génétiques sous l'égide du CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement);
- les ressources de la mer: mise au point de nouveaux médicaments, de produits d'alimentation et de beauté à base d'algues, par la Faculté de Pharmacie de Nantes. Application en médecine (reconstruction osseuse) de travaux du CNRS sur le corail. Epuration des eaux et emballage recyclable à partir de travaux du CNRS sur la chitine, substance extraite des carapaces de crabes et de crevettes;
- environnement: traitement des déchets ménagers et industriels par le C.E.A.; prévention des séismes (détection et matériaux de construction) toujours par le C.E.A.. Traitement des termites (temples en bois au Vietnam) par Rhône-Poulenc;
- sécurité intérieure: système d'identification des personnes par des moyens biométriques et électroniques élaboré par le Service d'Etudes de la Poste et de France Télécom;
- Technologie de l'espace: Hélios ainsi que le satellite "photographe" Spot 3. Il convient bien sûr ici de prendre en compte l'aspect militaire; pensons aux Spratleys.

46.- La formation.

L'argent n'est pas inévitablement l'atout maître et l'intelligence du milieu peut nous donner l'allonge nécessaire.

L'éducation nationale a un grand rôle à jouer:

- * enseigner l'anglais;
- * mieux cibler la connaissance de l'Asie et la façon d'y commercer et d'y vivre;
- * créer des écoles françaises en Asie pour y accueillir les enfants des "conquistadors" français;
- * développer une politique d'enseignement culturel français en Asie, même si la langue de cet enseignement est l'Anglais! Mais ce n'est pas toujours facile; les chinois ont interdit l'enseignement du français au centre culturel français de Pékin.

47.- Conclusion partielle.

La France ne fera rien de durable en Asie orientale sans une volonté politique originelle. Ensuite, il faudra changer nos structures en profondeur: adapter la formation de nos étudiants, faciliter les démarches des entreprises et construire une cohérence européenne. Enfin, des réseaux d'influence conséquents mettront en avant nos pôles d'excellence.

Conclusion.

Le XXIème siècle ne sera sans doute pas uniquement celui du Pacifique, comme certaines âmes réductrices aiment à le penser; mais il sera organisé autour de grands marchés régionaux parmi lesquels comptera l'Asie orientale. Ne pas se maintenir dans ce grand marché naissant serait une faute.

Il est évident que la France doit poursuivre son effort de conquête du marché asiatique. Mais prenons garde, il s'agit là de commerce et il faut se garder de vouloir comparer nos efforts en Asie avec nos autres intérêts. L'Afrique, par exemple, bénéficie d'une politique de développement. Elle nous fournit en matières premières indispensables -comme l'Orient- et est associée aux études d'appréciation d'une politique vis-à-vis de l'immigration. En d'autres termes, on ne gagnera pas en Asie parce qu'on aura "lâché" l'Afrique.

La France continuera à rayonner en Asie orientale, par le biais d'entreprises qui assureront, suivant le degré de développement de leurs partenaires, une coopération technique, des transferts de technologies et de la formation de haut niveau. Une volonté politique déterminée, qui encouragera ces entreprises, renforcera une représentation officielle et développera des réseaux d'influence, est indispensable.

Les partenaires immédiats sont le Japon, la Corée du Sud, Taïwan et Singapour (les relations avec Taïwan deviendront "normales" si elle accède à une indépendance reconnue). Les partenaires indispensables à plus ou moins long terme sont la RPC, la Thaïlande, la Malaisie et l'Indonésie. Notre intégrité nous impose de continuer à soutenir le Vietnam et le Cambodge. Soulignons enfin, qu'un peu plus à l'Ouest, s'étend une autre nation, au moins aussi importante que la Chine: l'Inde; que nos intérêts ne la sous-estiment pas!

Les intérêts américains sont omniprésents dans la zone. Conséquemment, la France n'est guère menaçante pour les Etats-Unis et si, d'aventure, elle le devenait, la première puissance du monde n'aurait guère de difficultés à rétablir la situation à son avantage. Faudra-t-il se résigner à emprunter une filière américaine? Les asiatiques passent par l'Est (les Etats-Unis) pour s'établir en Europe ou traiter avec elle. Cependant, bon nombre d'asiatiques rêvent d'échapper à une emprise américaine multi-domaines. Par ailleurs, la pression américaine est plutôt le fait d'un courant "civil". Les militaires américains (le US PACOM, VIIème flotte en particulier) verraient d'un bon oeil une participation européenne à la stabilité et à la sécurité en Asie, car leurs ressources diminuent (baisse du budget militaire et fermeture de bases), tandis que le Congrès penche vers l'isolationnisme et donne la priorité aux affaires intérieures.

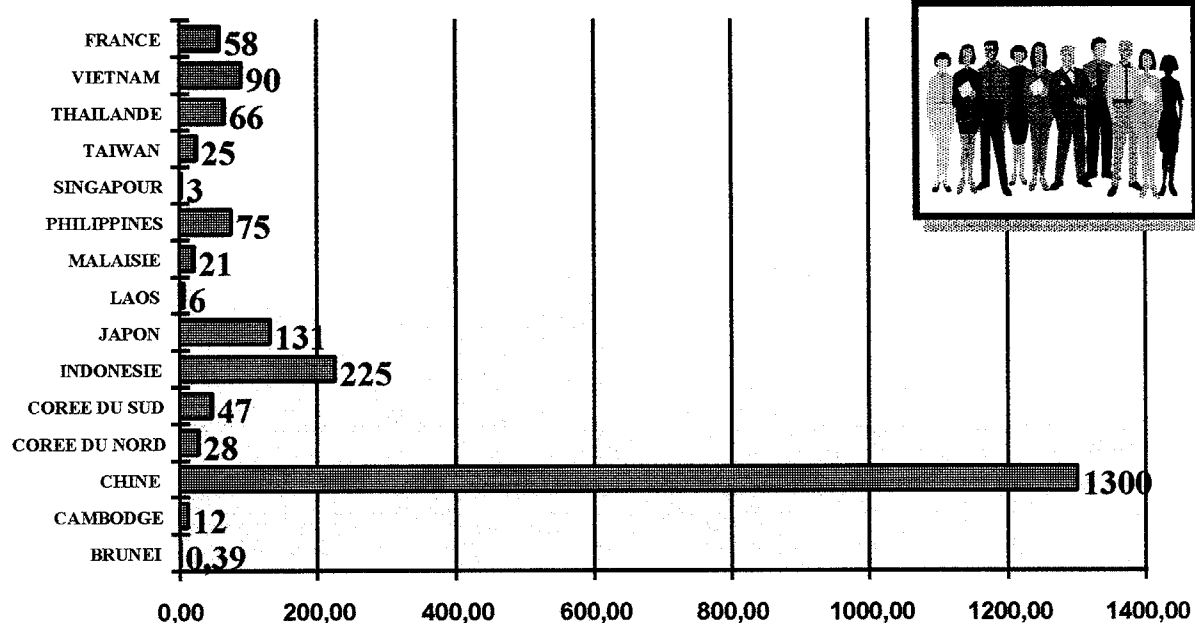
La France aura de plus en plus de mal à se faire reconnaître en tant qu'interlocuteur unique et privilégié. Aura-t-elle plus de poids comme représentant d'une union européenne? Le label "Europe" devrait donner plus de puissance, même si elle est encore trop diffuse. La PESC devra viser plus loin que l'Europe. Mais, pour le moment, l'Europe, en tant que structure politique, économique et militaire n'existe pas encore, et se reposer sur elle serait pénalisant. Sa position et ses compétences

font de la France un interlocuteur reconnu. Ce qui n'est pas encore le cas de l'Europe. N'attendons pas une représentation européenne en Asie pour y concentrer nos efforts. L'expérience et la position française en matière de sécurité légitiment un regard vigilant sur la zone, visant en particulier à prévenir l'émergence de tout perturbateur.

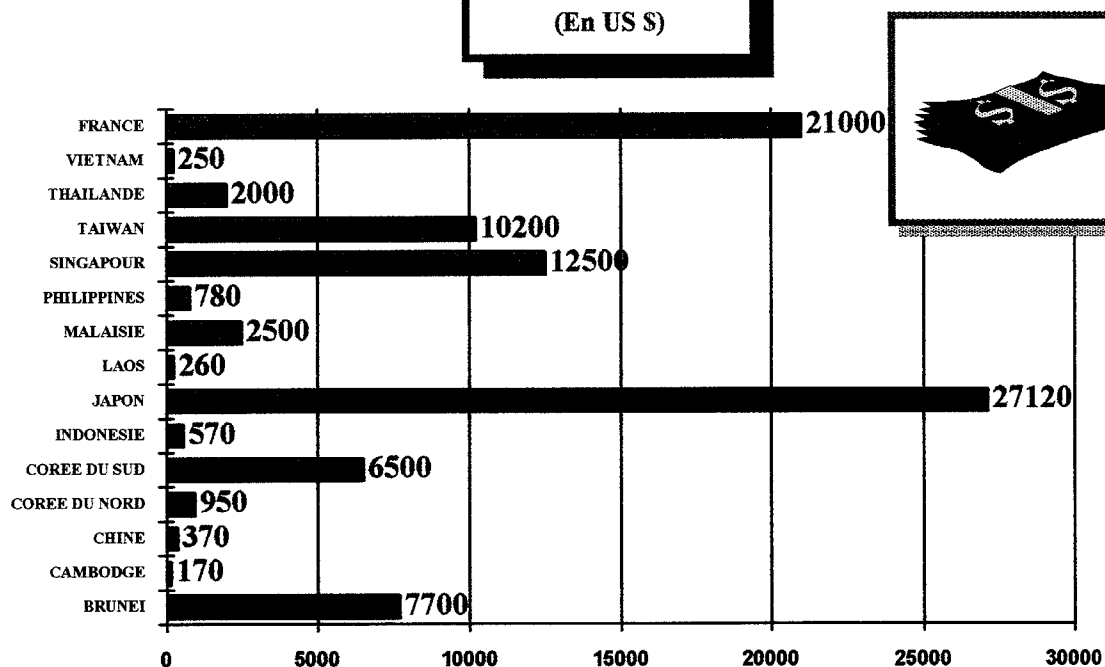
Les intérêts français ne doivent pas se limiter à la conquête d'un nouveau marché ou à une participation à la sécurité; l'approche doit être globale grâce à un dialogue politique et un échange culturel. Les asiatiques revendiquent le droit à une "voie asiatique" et sont tentés de s'abriter derrière les valeurs orientales pour se protéger contre les excès d'individualisme ou d'hédonisme de nos sociétés d'abondance. Le triomphalisme occidental déployant l'étendard de la démocratie et des droits de l'homme, n'est plus de mise. En réalité, il n'y a ni modèle asiatique ni modèle occidental mais de fortes cultures qui gagneront à s'enrichir de leurs expériences respectives. Cet échange est d'ailleurs ancien. Les rapports des Jésuites de la mission de Pékin ont inspiré, au XVIIIème siècle, Montesquieu puis Voltaire, en répandant l'idée du modèle méritocratique mandarinal, si étranger à la société d'alors fondée sur le droit du sang. L'échange s'est inversé aux siècles suivants où l'Asie dominée a tenu les valeurs occidentales comme la seule voie vers la modernité. Il y a là l'occasion d'une fabuleuse rencontre de civilisations. Sachons la saisir, sans naïveté mais avec générosité.

La France prétend à l'universalisme: "être français, c'est justement prendre en considération autre chose que la France" affirme Witold Gombrowicz. Si la puissance française affiche un projet volontariste et possède une liberté d'action réelle, elle dispose néanmoins d'un potentiel limité; la notion de *taille critique* qui est en train de s'installer dans la compétition internationale ne lui sera pas à terme favorable. Si la France veut conserver sa place privilégiée au sein des Nations unies et une place honorable en matière économique, il lui faudra faire de plus en plus preuve d'ingéniosité et d'énergie.

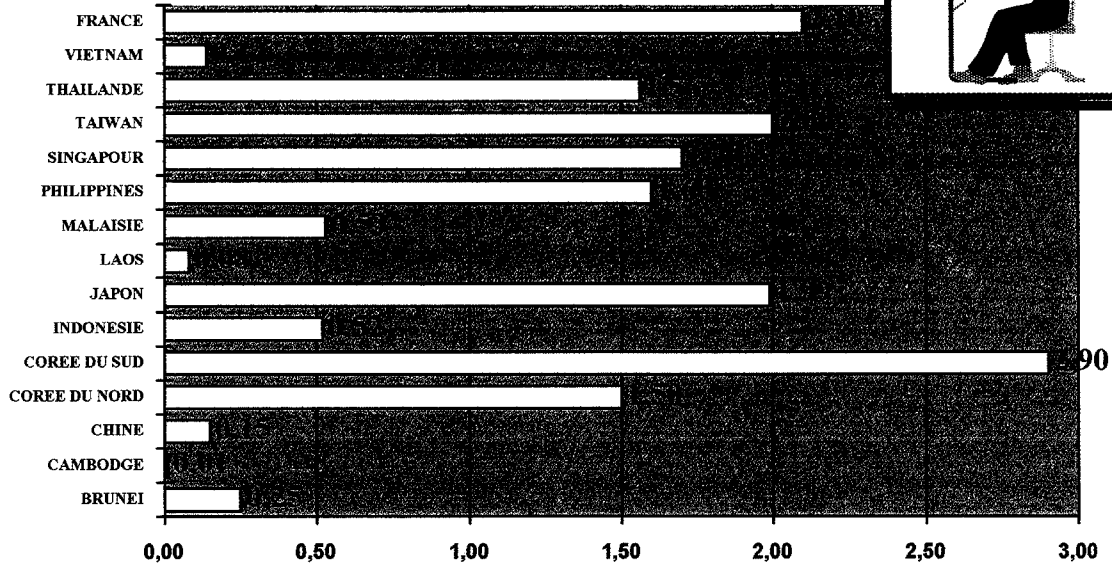
POPULATION EN L'AN 2000
(en Millions)



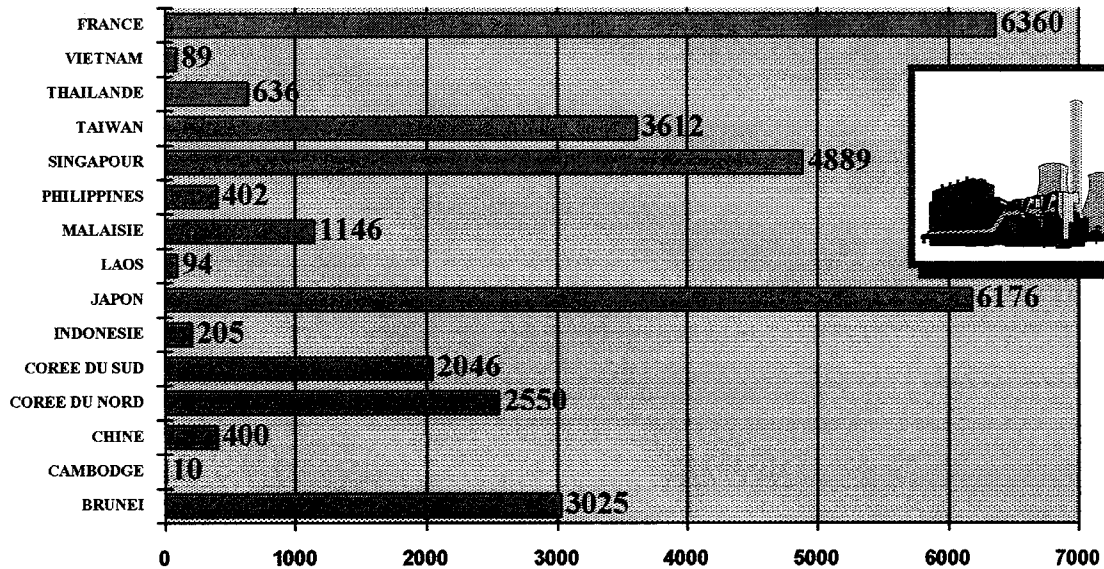
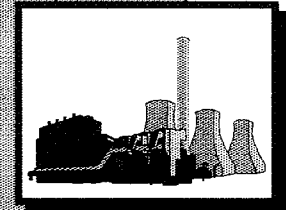
PNB PAR HABITANT
(En US \$)



**ETUDIANTS DU SUPERIEUR
(En % rapporté à la population)**



**CONSOMMATION D'ELECTRICITE
(KWh / habitant)**



ANNEXE B

PANORAMA.

1.- Le Japon.

11.- Généralités.

Le Japon va rentrer au Conseil de Sécurité avec une culture très différente de la nôtre. Remarquons cependant qu'il ne fait pas "fantasmer" comme les Etats-Unis qui demeurent la 1ère puissance de la région; pour beaucoup d'asiatiques, d'ailleurs, l'Amérique du Nord, où ils ont des réseaux, appartient à l'Asie. Les Japonais ne sont pas aimés à cause des atrocités qu'ils ont commises dans la première moitié du XXème siècle; ils ne sont pas reconnus comme les porte-parole de l'Asie.

L'Asie continue et continuera d'avoir une politique d'ouverture sur le monde (politique extravertie). Pour des raisons politiques et sociales, de véritables marchés s'ouvrent sur le monde extérieur ; par exemple, les Japonaises, de plus en plus, préfèrent les produits importés.

Plusieurs entreprises ont renoncé à des ouvertures possibles au Japon. En effet, les Japonais exigent, pour tout marché, un transfert de technologie supérieur à 50%, ce qui n'est pas acceptable en termes de concurrence. Avec une avance de 5 à 10 ans, une entreprise peut assurer sa survie par rapport au client potentiel. Hors, au dessus du seuil de transfert de 50%, cette avance technologique minimale n'est plus assurée.

La première banque du monde est japonaise: la banque Fuji.

La transformation politico-militaire du Japon est délicate entre la Chine et les Etats-Unis. Son besoin vital d'exporter le prive de l'indépendance complète. Sa stratégie est de ne pas trop céder devant les Américains tout en gênant la centralisation de la Chine en aidant les "petits" autour.

12.- La perception de la France par le Japon.

Pour le Japon : " La France est bonne pour le luxe, l'art et l'amour ". Louis Vuitton y connaît une belle réussite. Notre influence est très au-delà de nos moyens économiques. Notre voix porte plus loin que nos moyens. Cependant, la France joue toujours un rôle essentiel dans le domaine politique.

Quel que soit le classement, les Japonais pensent que la France est incapable de mener une politique à long terme. Elle avance à vue et sans recul.

Enfin, le Japon, qui ne reconnaît pas la France comme un pays hautement technologique, lui envie pourtant 4 pôles d'excellence : la communication, les télécommunications, les centrales nucléaires et l'industrie d'armement.

13.- Les intérêts français.

Les a priori nous sont défavorables mais, quand la fuite en avant de l'économie asiatique est étudiée de plus près, nous constatons qu'il y a des possibilités d'ouverture de marchés futurs: le Japon, après avoir vendu des marchandises de faible valeur ajoutée, a dû vendre des produits de 2ème stade, puis de 3ème stade, pour ne pas être concurrencé par les Petits Dragons. Empereur de la copie, il bute désormais sur le problème de la création pure car ce paramètre de la recherche de la valeur ajoutée passe par un recours aux démarches technologiques occidentales; des marchés s'ouvriront peut-être si nous savons les saisir.

Au Japon, il y a beaucoup à faire, contrairement à une fausse opinion sur le "economic harassment". Le marché de l'assurance vient de s'ouvrir et promet de beaux coups. Il y a aussi une carte à jouer dans le domaine des armements, tout comme en Corée. C'est là une alternative possible pour ces pays très développés qui cherchent à échapper sur ce plan, à l'emprise américaine.

En revanche, nos entreprises privées (P.M.E., P.M.I.) sont moins compétitives que leurs concurrentes, donc moins implantées et moins intéressées. C'est dommage, dans la mesure où le GATT, si durement négocié, devrait au moins servir notre cause dans ce domaine.

Il faut faire du Japon un partenaire privilégié dans trois axes:

- les japonais vont intervenir de plus en plus dans des opérations de maintien de la paix; ils ont peu d'expérience en la matière et la France peut amorcer une coopération mettant en avant, à titre d'exemples, ses compétences, en hôpitaux de campagne et renseignement au contact des populations. Il ne faut pas oublier qu'en matière de défense à l'extérieur, les organismes décideurs, au Japon, sont le ministère des Affaires Etrangères et la Diète (parlement japonais); leur aval est donc indispensable. Le Japon est intéressé par une place similaire à celle de la France dans l'OTAN;
- toute industrie japonaise comporte un volet "défense"; une coopération permettra ici de rompre le monopole américain. Le Japon s'intéresse à la chasse aux mines mais plus pour se perfectionner lui-même qu'en tant qu'acheteur potentiel. THOMSON y est bien implanté;
- le Japon sera le "parrain" de l'Asie orientale. Il est le seul, dans cette région, qui puisse contrer la montée en puissance de la Chine.

2.- La Corée du Nord.

La Corée est un "tampon", qu'elle soit unifiée ou non.

La Corée du Nord pose des problèmes aux puissances occidentales car elle semble détenir l'arme nucléaire; mais les relations paraissent se détendre avec l'Ouest. A l'issue des accords du 21 octobre dernier, une structure internationale (KEDO) a été créée pour aider ce pays en plein marasme économique, sous la responsabilité des Etats-Unis; une contribution sera accordée par les Etats-Unis et le Japon (2/3) et la Corée du Sud. 10% sont souhaités pour l'Europe; la France quant à elle, est intéressée

par le marché nucléaire civil (COGEMA et retraitement des barres). Les Américains conservent jalousement ce dossier de la prolifération nucléaire en Corée du Nord. Actuellement, des entreprises sont prêtes à bondir en Corée du Nord dès que les garanties seront suffisantes.

3.- La Corée du Sud.

La Corée du Sud, qui a des comportements très américains, a pris la place du Japon pour inonder le marché.

La Corée, après 7 ans de pourparlers diplomatiques, économiques et politiques, a choisi le T.G.V. d'ALSTHOM à la condition expresse d'avoir la quasi-totalité des transferts de technologie. Mais la Corée du Sud a un peu perdu de son intérêt pour la France. Le transfert de technologie (à hauteur de 50%) qui était imposé par le marché a amené les Coréens à produire leur propre matériel.

La Corée a commandé à MATRA MARCONI SPACE le satellite Koreasat qui sera livré en 95. CARREFOUR est présent avec succès.

A la suite de la Guerre de Corée, la France a pris des engagements pour délivrer une réponse appropriée en cas d'agression de la Corée du Sud.

4.- La République Populaire de Chine.

41.- Généralités.

Taiwan est une véritable démocratie, ce qui est en sa faveur. On y fait du vrai commerce, ce qui n'est pas le cas de la RPC où l'on ne place que des contrats d'Etat. De plus, la RPC nous considère au mieux comme un vassal. Elle nous impose des procédures administratives pénibles. Elle vient d'interdire les cours de français au centre culturel français de Pékin. Les Chinois se souviennent encore avec rancœur et mépris du sac du Palais d'été par les franco-anglais; ils sont d'ailleurs reconnaissant à Victor Hugo de l'avoir dénoncé.

En faveur de la RPC, il serait suicidaire de faire une impasse sur cette grande puissance montante. "Commercer avec les anthropophages, ce n'est pas approuver l'anthropophagie" disait le pragmatique Lloyd George. La Chine, socialiste ou non, sous-développée ou non, demeurera une grande puissance en Asie et dans le monde.

Il ne faut absolument pas réaliser un choix définitif entre la République Populaire de Chine et Taiwan. La France se doit d'entretenir des relations avec l'ensemble du monde chinois, y compris avec la diaspora environnante.

42.- Sécurité.

Nous y avons des intérêts stratégiques évidents à condition que la Chine n'écrase pas l'Asie-Pacifique : la France a donc intérêt à faciliter le processus de démocratisation.

Notre politique doit rechercher un équilibre régional dans le cadre d'une politique globale: aucune puissance ne doit dominer la région.

La Chine manifeste des velléités hégémoniques (domaine maritime) ou d'influence vers le Sud. Le développement de sa flotte de haute mer en est un signal parmi d'autres. Cependant, l'ambiance dans la région n'est pas au conflit ; la Chine a même une attitude temporisatrice. Mais elle peut changer brutalement de stratégie. En conséquence, les autres pays de la zone restent méfiants et s'équipent d'armements élaborés. L'armée reste à moderniser quoique son nucléaire soit performant.

La politique étrangère française a plusieurs pierres d'achoppement avec la Chine, sur la Corée du nord, les Khmers rouges et l'entrée du Japon au conseil de sécurité de l'ONU. Pour ces raisons, la RPC préfère parfois donner la préférence à d'autres, l'Allemagne par exemple. A plus longue échéance, la succession de Deng Xiao Ping et les suites des présidentielles françaises laissent planer l'incertitude, qui sur la réceptivité chinoise aux apports étrangers, et qui sur la pérennité d'une politique qui favorise plutôt Taiwan que la RPC.

43.- Economie.

Les relations politiques qui existent entre la France et la Chine accompagnent de manière très ferme l'action des entreprises. Il n'y a donc pas de syndrome post Tian An Men, mais bien un effort de réalisme. Il est d'ailleurs tout à fait réalisable de dissocier les relations politiques des relations commerciales. Par exemple, l'Italie et l'Allemagne ont des relations commerciales fortes avec la Chine sans pour autant avoir noué des relations politiques.

Les industriels français sont très intéressés par le marché chinois mais ils ne possèdent pas de réelle stratégie d'exportation et d'échange avec le monde asiatique. En conséquence, les intérêts sont à court terme, peu importants et limités. La plupart des affaires commerciales réalisées avec la Chine (RPC) se font par l'entremise de P.M.E. établies à Hong Kong.

La France a choisi de privilégier des grands contrats d'organismes publics (essentiellement télécommunications, énergie et BTP). Même exclues des contrats officiels, les entreprises françaises arrivent néanmoins à demeurer sur place grâce aux contrats de sous-traitance; la Chine y trouve également son compte puisqu'elle fait jouer la concurrence.

Mais la France est parfois trop susceptible. N'oublions pas que pour des titans comme les Etats-Unis ou la Chine, la France n'est pas un interlocuteur. C'est l'Europe qui tiendra ce rôle, quand elle aura une politique extérieure commune! L'Allemagne réunifiée pèse plus lourd que la France. La France seule ne peut pas établir des relations commerciales avec la Chine, mais elle peut, plus modestement, participer à des transferts de technologie.

En matière de commerce, la Chine est trop grande pour chercher à s'y implanter dans sa globalité; il faut savoir "segmenter". Ne la surestimons pas trop d'ailleurs. Sa forte population est un gros handicap; 10% seulement peuvent s'acheter les produits

élémentaires de consommation (chaussures par exemple) contre 20% en Inde : nous avons parallèlement tendance à sous-estimer cette dernière.

EDF, par exemple, se positionne en Asie grâce à ses compétences reconnues en nucléaire et en hydroélectrique. La RPC est en forte expansion économique et l'insuffisance des moyens de production d'électricité au regard des besoins croissants constitue un frein au développement du pays. Elle fait appel aux capitaux étrangers pour des investissements considérables. EDF est depuis dix ans partenaire de l'ensemble du secteur électrique chinois. Le 17 juillet 1994, le 1er Ministre chinois (RPC), qui est ingénieur électricien de formation, fêta la construction et l'exploitation de la première centrale nucléaire industrielle chinoise, installée à Daya Bay. EDF, GEC Alsthom et Framatome ont participé à cette réalisation. La même équipe a enlevé début 95 le contrat d'une deuxième centrale à Daya Bay. EDF a déjà obtenu plusieurs contrats pour construire une centrale nucléaire, à Qinshan, et construire ou moderniser des centrales de pompage-turbinage. EDF assure également la formation de 250 asiatiques par an, dont une centaine de chinois, en sciences de l'ingénieur, gestion et tarification.

La Chine est également intéressée par un projet de T.G.V. et surtout par les "autoroutes de l'information". C'est une très grosse affaire, et c'est par là que l'on peut chercher à devenir une puissance reconnue en Asie. Il n'y a pas l'ombre d'une entrave à l'implantation française en Chine. Le marché est de "1 ligne pour 10 habitants" dans un premier temps, c'est à dire, dans ce pays qui se modernise dans sa totalité et non seulement le long de ses flancs Sud et Est, 130 millions de lignes. Pour ALCATEL, qui s'est assuré de 25% du marché global, c'est 1 milliard de francs qui rentrent chaque année dans ses caisses. Il est faux, en revanche, de vouloir réduire ces relations à un strict concept bilatéral. C'est dans un contexte de convergence européenne que l'implantation d'ALCATEL en Chine a été confortée récemment: les diplomaties des pays européens les plus industrialisés se sont coalisées pour permettre la passation de marchés et, corollairement, le financement, par l'intermédiaire des banques privées ou des fonds publics (les "protocoles"). La Chine permet en outre d'investir les marchés voisins, grâce aux connaissances qu'un tel marché suscite et grâce à la fameuse diaspora. Au bilan, la Chine est une excellente affaire, prometteuse, et suivie aussi bien par l'entreprise privée que par l'Etat. Ils sont bien évidemment des concurrents directs, par le biais de ATT, mais au même titre que SIEMENS (Allemagne), ERICHSON (Suède), NEC et une filiale de FUJI (Japon). ALCATEL s'est imposé face à ses concurrents en s'emparant du plus gros du marché des centraux téléphoniques.

5.- Taiwan.

La RPC est le partenaire à long terme. Taiwan n'est qu'un épiphénomène. La France va finir par perdre sur les deux tableaux et se mettre à dos la RPC et les Etats-Unis; elle n'a rien à y gagner. Taiwan peut éventuellement devenir un partenaire intéressant si il accède à l'indépendance; ce qui est possible dans la mesure où les Chinois ne s'aventureront pas à mettre leur menace à exécution en attaquant une île soutenue par les Américains. Taiwan est du reste un grand investisseur en RPC. Notons aussi que les objections de la RPC à la France n'ont porté que sur le marché des armes. Avouons

cependant que si la voie de Taïpeh n'est pas la plus excitante, intellectuellement parlant, elle est cohérente avec notre système politique (la démocratie) et nos idées philosophiques (les droits de l'homme). Enfin cette position avancée de la Chine, quoiqu'on puisse en penser en termes diplomatiques, peut nous permettre de pénétrer davantage le marché chinois. Il n'existe qu'un seul monde chinois.

Il n'est pas vraiment question de ce débat chez les industriels. Pour ALCATEL, par exemple, Taiwan a été utilisé comme base dans la tentative d'encerclement du Japon, qui fut la grande stratégie d'ALCATEL dès 1968, et dont ALCATEL BELL (Belgique) était le grand penseur. Cette stratégie anti-Japon et non anti-Chine, échoua finalement, mais a permis à ALCATEL d'aborder très tôt le marché asiatique et de s'y présenter en force aujourd'hui. La "joint venture" qui fut montée à l'époque (60% ITT, futur ALCATEL, et 40% client) existe toujours. Ce qui doit être retenu de cet épisode, c'est que pour réussir partiellement dans sa stratégie, ALCATEL a dû avoir une vision à très long terme d'implantation et s'y consacrer 15 ans pour pénétrer le marché asiatique.

Des contrats d'armement existent avec la France (frégates et avions de chasse), et se déroulent normalement, malgré les chantages de la RPC. Des projets sont nombreux, comme celui d'un T.G.V.. CARREFOUR est également bien implanté.

L'Institut français de Taïpeh représente officiellement la France; il est dirigé par un diplomate en activité.

6.- Le Vietnam.

Il produit 50 fois moins de richesses que la RPC. Ses principaux investisseurs sont Singapour, Taïwan et Hong-Kong. Ce pays en voie de développement attend beaucoup de l'extérieur. Le tourisme hôtelier est à développer. Nous ne sommes pas particulièrement demandés là-bas, en tout cas, moins que ne le sont les Américains.

Récemment, la France a mis en avant l'Institut Pasteur de Hô Chi Minh-Ville, qui bénéficie, aujourd'hui encore, d'un grand prestige. Le but affiché est de renforcer la francophonie (ACOR) quand les américains "normalisent" leurs relations au Vietnam. Derrière ceci, les entreprises pharmaceutiques françaises cherchent à consolider leurs positions. Rhône-Poulenc a été la seule société occidentale à garder pignon sur rue au Vietnam après le 30 avril 1975 (chute de Saigon). La moitié des produits pharmaceutiques provient de France.

Le passé colonial français est plutôt un handicap, car existe le piège de s'orienter, pour de mauvaises raisons, historiques ou sentimentales, vers des pays difficiles, comme le Vietnam. Il est vrai que la communauté vietnamienne en France a pu faciliter les relations grâce à la langue et aux liens familiaux; mais cela n'a eu qu'un temps.

Il ne faut pas se laisser piéger (chantage) dans la lutte d'influence locale: en 1994, 10 ministres français se sont rendus au Vietnam contre 0 en Thaïlande.

Les Vietnamiens ont très peur des Chinois et ils vont concéder aux Américains une base militaire dans le Nord, pour contrer l'île "porte-avions" de Haïnan.

Le domaine de l'armement serait peut-être à fouiller en raison des craintes du Vietnam vis-à-vis de la Chine. Dans ce sens, l'héritage culturel peut éventuellement être mis à profit. Le chantier naval de Saigon fonctionne bien, mais est devenu trop démodé; un appel d'offre pour le rénover a été lancé.

7.- Le Laos.

C'est un pays en voie de développement sous influence thaïlandaise. Il ne présente pas actuellement des garanties suffisantes pour que les entreprises françaises investissent de gros capitaux dans les industries locales.

8.- Le Cambodge.

Le Cambodge est en attente d'une plus grande stabilité politique. Il compte sur la France pour atteindre ce but et n'hésite pas à promouvoir la francophonie à l'intérieur même du pays. Mais cette initiative n'est pas suffisante pour que s'installent à moyen et long terme les grandes et moyennes entreprises françaises.

9.- La Thaïlande.

C'est un pays très américanisé et préféré au Vietnam par les industriels français. La Thaïlande et la Malaisie succéderont probablement à la Corée du Sud pour inonder le marché de produits de premier stade.

La Thaïlande nous en veut de lui avoir retiré le Laos et le Cambodge. Les marins thaïlandais prétendent n'avoir rien oublié de la défaite de Koshang et en veulent toujours à la France, bien qu'ils connaissent peu la France d'aujourd'hui; c'est peut-être un prétexte pour acheter ailleurs; ainsi, la marine a commandé un porte-hélicoptères aux chantiers espagnols Bazan.

EDF y a un projet de construction d'une centrale hydroélectrique. La compagnie aérienne Thai est le premier client d'Airbus (cent millions de dollars pièce) en Asie. Les pilotes sont formés sur simulateur à Toulouse.

10.- La Malaisie.

C'est un pays bien connecté aux Proche et Moyen-Orient (conférence islamique et problème bosniaque). Il importe des produits français : une série de 5 méthaniers de 130 000 mètres cube a été commandée aux Chantiers de l'Atlantique en janvier 1994.

Le 1er Ministre malais veut des élections anticipées qui le maintiendront au pouvoir jusqu'en 2000.

La Malaisie est la figure de proue des nouveaux Dragons. La Banque mondiale lui reconnaît une économie à haute performance. Les japonais y occupent une position privilégiée et les conditions du marché y sont très dures, en raison des exigences de l'Etat. Le pays est en bon état, mais son président n'aime pas beaucoup les Européens. Il pourrait rencontrer nos intérêts, mais pas notre discours : en effet, nos idées sur le pluralisme et la démocratie l'indisposent. Les opportunités sont donc là, mais elles ont un prix: celui des conditions économiques et celui des idées.

L'unique relation en matière de Sécurité réside dans le dernier symposium sur le détroit de Malacca. Mais une offensive a été lancée: Le CEMM malais est venu en France en

1994 et notre CEMM s'est rendu en Malaisie en janvier 1995. La marine a déjà passé des contrats avec la Grande-Bretagne et l'Australie.

11.- Singapour.

L'île est indépendante depuis 1965. Son marché est en plein essor. C'est le 1er port du monde en nombre de conteneurs et mouvements de navires. Ses pôles d'excellence sont la pétrochimie, la "High Tech" et les finances, banques comme assurances. Singapour ouvre des "comptoirs" en Asie, comme à Shangaï.

Pour ALCATEL, l'implantation est bonne, mais le marché n'est pas énorme en termes d'effectifs, donc en nombre de lignes, même si le taux d'équipement y est de 50% (1 ligne pour 2 habitants).

C'est une zone de renseignement très riche pour évaluer la menace chinoise. Les navires de guerre américains ont un accord permanent de mouillage.

Une réelle coopération technique existe avec la France en matière de Défense (Marine). Thomson vient de vendre à Singapour un radar d'approche. Des stagiaires viennent s'initier en France à la chasse aux mines. L'achat d'un sous-marin de type Agosta les tente.

La France y a une ambassade forte.

12.- L'Indonésie.

Dans ce pays (4ème population du globe), la place est déjà prise par les Allemands et les Anglais; mais elle sera probablement remise en jeu en 1996 après les élections locales.

L'Indonésie possède un argument économique convaincant : le pétrole mais aussi des handicaps: 13000 îles, des musulmans moins industriels que les asiatiques (300000 chinois).

ALCATEL est très bien parti pour l'instant avec une forte implantation du cellulaire sur l'île de JAVA (négociations en cours jusqu'en Février), avec 1 milliard de francs à la clé (marché directement solvable). Ultérieurement, est prévue l'extension au reste de l'archipel. EDF a plusieurs projets en Indonésie. Un navire de recherche halieutique a été commandé en 1993 aux Constructions Mécaniques de Normandie.

En matière de Défense (Marine), l'Indonésie a déjà passé commande de navires aux Allemands et Anglais.

13.- Les Philippines.

Les difficultés de politique intérieure interdisent de s'engager pleinement dans la voie du développement économique. 21% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Dans ce pays, l'Occident tout entier pêche par ignorance des problèmes endogènes. Ce pays a pourtant démarré son développement. Il y a de très gros contrats possibles, dans un marché ouvert, où les possibilités d'implantation, pour les unités de production, sont énormes. Hors, pour l'instant, cet espace est pratiquement délaissé.

En matière de Défense (Marine), les Philippines s'intéressent à l'achat du prototype de vedette Iris.

ANNEXE C

Tableau des priorités.

<i>Pays</i>	<i>ASEAN</i>	<i>APEC</i>	<i>La France est intéressée</i>	<i>La France les intéresse</i>	<i>Priorités</i>
Japon		X	oui	un peu	P1
Corée Nord			oui	un peu	P3/Sécurité
Corée Sud		X	oui	un peu	P1
RPC		X	oui	un peu	P2/Incontournable + diaspora
Taiwan		X	oui	un peu	P1
Vietnam	bientôt juillet 95		oui	oui	P3/Fidélité
Laos	bientôt		non	/	P4
Cambodge	bientôt sans doute 96		oui	oui	P3/Fidélité
Thaïlande	X	X	oui	un peu	P3/Futur P1
Malaisie	X	X	oui	un peu	P3/Futur P1
Singapour	X	X	oui	un peu	P1
Indonésie	X	X	oui	un peu	P3/Espoir de changement politique et futur P1
Philippines	X	X	non	/	P4

Normalement, les membres de l'ASEAN sont membres de droit de l'APEC, mais cette dernière ne veut pas actuellement "élargir". Il sera intéressant de voir si le Vietnam, après son entrée dans l'ASEAN, se fait refuser le droit d'entrer dans l'APEC.